



Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 24 mars 2021

Monsieur Le Premier Ministre,

Devant les annonces de ce nouveau confinement, les fédérations de l'équipement de la personne composées de la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH), la Fédération Nationale des Détaillants Maroquinerie et Voyage (FNDMV), Confédération Nationale des Détaillants en Lingerie (CNDL) et de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France (FDCF) se regroupent afin d'établir ensemble une lettre commune.

Les fédérations sont à court de mots pour exprimer leur incompréhension, leur amertume et leur grand sentiment d'injustice suite aux nouvelles mesures annoncées ce jeudi 18 mars.

Aujourd'hui après une année aléatoire, nous nous devons de vous alerter de la situation catastrophique de nos entreprises et des milliers de collaborateurs qui les composent, alors que nos professions, depuis le début de cette pandémie, observent scrupuleusement un protocole sanitaire mise en place en concertation avec le gouvernement !

Evidemment nous prenons en compte le risque viral mais force est de constater que le commerce de l'équipement de la personne est victime de cette mesure totalement arbitraire et contradictoire, que nous ne pouvons absolument pas ni comprendre ni expliquer à nos commerçants.

Notre stupéfaction réside dans l'accompagnement économique insuffisant sur ce nouveau confinement de notre branche, de nos entreprises et de leurs dirigeants, déjà fragilisés par les précédents confinements.

Notre incompréhension est d'autant plus grande que toutes les études montrent **que ce n'est pas dans les commerces de proximité qu'il y a des risques de contamination** importants, puisque des mesures fortes y ont été prises et respectées.

Malheureusement, encore une fois, c'est le petit commerce exerçant pourtant sur des surfaces de vente réduites et permettant de surcroît de maîtriser les risques de transmission du virus, qui est encore pénalisé, alors que les grandes enseignes dont la vente à distance tirent leur épingle du jeu.

Les TTPE ne peuvent pas rivaliser avec les géants du net ou les grandes enseignes déjà digitalisées.

De très nombreux commerçants ne survivront pas à ce 3^{ème} confinement, sachant que bon nombre d'entre eux sont des TNS qui se retrouveront sans ressources, fragilisant ainsi de nombreuses familles.

Chacune des fédérations vous joint ses notes mais toutes se regroupent sur un socle de demandes essentielles à la survie des entreprises :

- Mise en place du dispositif « FRAIS FIXES » pour tous les commerçants fermés.
- Stocks. Mise en place d'une aide pour les surcroits de stocks
- Fonds de solidarité. Encore de nombreux entrepreneurs passent aux travers. (Créateurs d'entreprises, **gérant majoritaire avec contrat de travail**, plusieurs enseignes sous un même SIREN).
- PGE. Regroupement de l'ensemble des dettes Covid. Regroupement Dettes PGE et demande d'exonération des dettes sociales propres au chef d'entreprise Report PGE à 2 ans au minimum remboursement sur 10 ans. Quid des soldes PGE.
- Aides fiscales loyers. Crédits d'impôts aux petits bailleurs
- Mise en place des rendez-vous physique. Rdv client en boutique avec jauge plus importante.
- Congés payés TPE. Congés payés acquis pendant les confinements, l'état doit nous apporter une solution

La possibilité que vous nous donnez d'évacuer nos stocks par les soldes à des périodes non en adéquation avec les saisonnalités, nous obligeant à abandonner nos marges, nous faisant prendre le risque de ne pas pouvoir payer la totalité de nos charges fixes n'est pas à la hauteur de nos besoins ni de nos attentes.

Comment accepter de sacrifier nos marges alors que nous devons faire face aux charges fixes et aux paiements de nos fournisseurs.

Proposer des soldes à partir du 15 juillet est plus adapté à la saisonnalité.

Notre volonté est de rester les acteurs et forces de propositions, mais si les accompagnements ne se font pas nous serons à l'évidence contraints de fermer nos rideaux, nous savons votre attachement à l'entrepreneur et comptons sur votre action mainte fois démontrée !

Nous ne souhaitons pas voir nos collaborateurs se retrouver sans emploi

Nous vous demandons **de réexaminer** si nous, petits commerçants, représentons un facteur risque dans la propagation de la pandémie. **Revoir votre décision** serait la preuve de votre écoute et de pragmatisme, voire d'humanité car aucune des mesures financières ne pourraient se substituer à la vie de nos commerces.

Nous vous remercions d'avance de prendre en compte cette demande et vous prions d'agrée, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Paola SZOSTKA, Présidente FNH
Sophie BRENOT, Présidente FNDMV
Emilie LETE, Vice-Présidente CNDL
Jean Pierre GONET, Président FDCF

FNH 9 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS - 32 000 entreprises 80 000 salariés
FNDMV 45 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS --
FDCF 46 boulevard de Magenta 75010 PARIS - 4 500 magasins 9 800 salariés